

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE
EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 4 JUN 2019**

Absents :

Guy Berchoux donne procuration à Chantal Pontdevy-Magaud.
Jean-Claude Tissot donne procuration à Frédéric Lafougère.
Benoit Pilon

CHOIX DES ENTREPRISES MARCHE CANTINE

En préambule Monsieur le Maire explique aux conseillers que les entreprises qui souhaitent effectuer une offre pour un des 6 lots devaient le faire sur une plateforme dédiée.
Les architectes après négociation auprès des entreprises qui ont candidatées proposent au Conseil les entreprises suivantes :

Lot N° 1 terrassement entreprise Fuyatier Chirassimont 29 022.29 € HT

Lot N° 2 menuiserie bardage négociation en cours

Lot N° 3 plâtrerie peinture entreprise Giraud Néronde 11 250.00 € HT

Lot N° 4 carrelages en attente

Lot N° 5 plomberie sanitaire entreprise Demare Balbigny 34 320.00 € HT

Lot N° 6 Electricité entreprise Thevelec – Thizy les Bourgs : 6 899.12 € HT

Jean François Mathelin demande si le respect des délais par les entreprises est pris en compte.
Le cahier des charges spécifie les délais à respecter.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité des présents soit 13 voix.

QUESTIONS DIVERSES

Chantal Pontdevy-Magaud, Bernard Bissuel et Jean-François Mathelin ont plantés ce jour les piquets pour l'implantation des poteaux d'adressage

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 08 Juillet 2019 à 20 heures.

**Le Maire,
Frédéric LAFOUGÈRE**

